



PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE 31 JUIL. 2012						
	N Dir.	CM Juri.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB
AFFECTÉ						V	
COPIE							
OBSERVATIONS	N.D.P. + B61 PA						

Direction de l'Environnement  
Province Sud

BP 3718  
98846 Nouméa CEDEX

Nouméa, le 27 juillet 2012

Objet : Note technique concernant le traitement de la fosse à boues en partie basse du site de Ducos

N/Réf. : 120727A APK/APK

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint une note technique décrivant le principe retenu pour le traitement de la fosse reprise en objet. Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que cette procédure est susceptible de changement en fonction de l'évolution des travaux et des résultats des différentes analyses qui seront lancées.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

COPIE : SIGN  
P.J. : NT 120707

**NOTE TECHNIQUE 120727 GB/APK :**  
**Traitement de la fosse à boues CSP (partie basse)**

**OBJET :**

Cette note a pour objectif de définir la procédure de traitement des effluents présents dans la fosse à boues, ex exutoire de la zone d'exploitation « collecte », aujourd'hui rétrocédé à la ville de Nouméa. Cette procédure est susceptible d'être modifiée au cours du traitement en fonction des résultats des différentes analyses et investigations menées au cours de l'opération.

MO : CSP

Pilotage : EMSR

Assistance Technique : GRS VALTECH

Travaux : SNT

La fosse à boues sera traitée par ajout de chaux et ciment pour son inertage. (L'adjonction de cendres volantes pourra être investiguée afin d'augmenter la viscosité de la phase liquide).

Les proportions de chacun des composants seront établies en laboratoire par des tests de compression à 3, 7, 14 et 28 jours.

Dans un premier temps, la connexion avec les eaux de « STAR PACIFIQUE » est obturée. Le fossé d'eau pluviale longeant le massif de déchet est ensuite réhabilité pour permettre d'évacuer les eaux de pluie alimentant la fosse. Une pente unique est définie à la pelleteuse pour conduire les eaux vers un ouvrage de connexion au réseau public rue Pelatan. En amont de la zone de la fosse, un bassin d'orage permettant d'écrêter les débits de pointe est mis en place sur le parcours du fossé pluvial.

Les stocks de terre nécessaires aux travaux sont placés sur la voie surplombant la zone de la fosse. Un fossé est tracé le long de cette voie pour détourner les eaux météoriques s'écoulant du talus en amont de la fosse. Ce fossé est connecté au fossé pluvial débouchant rue Pelatan.

Une zone terrassée de pente 3% et couverte de geomembrane permet le stockage de la chaux (cf. courrier transmis). Ce stock sera protégé des eaux de pluie par une bâche et les eaux s'écouleront dans le fossé mentionné ci-dessus.

Des matériaux sont utilisés pour construire une piste autour de la fosse. Afin de dégager de l'espace, le talus surplombant la fosse est légèrement décaissé. Cette piste permet l'accès à l'ensemble de la fosse par une pelleteuse.

Dans un deuxième temps, les végétaux s'étant développés en surface de la fosse sont éliminés à la pelleteuse et évacués vers Gadji ainsi que les encombrants flottant en surface. Une fois dégagé, l'aspect visuel du contenu de la fosse permettra de faire un choix sur la stratégie de traitement la plus appropriée.

A priori, le volume de liquide est faible et constitue essentiellement des flaques en surface. Un mélange de l'ensemble boue & liquide sera réalisé à la pelle hydraulique. L'ensemble sera divisé en trois zones grâce à des parois installées dans le volume homogénéisé. Chaque zone sera inertée l'une après l'autre directement dans la fosse (suite aux essais en laboratoire).

La masse inertée coulée au fond de la fosse sera couverte par du schiste compacté. Une hauteur de drainant minéral couvrira le schiste pour permettre la circulation éventuelle des eaux. Enfin une dalle de béton sera coulée en surface. La piste de contournement sera préservée. Un caniveau pour l'évacuation des eaux de pluie sera mis en place entre le talus et la piste et sera raccordée au fossé pluvial.